

Communiqué de presse - 31 janvier 2017

Le Concours Général Agricole remet ses Prix d'Excellence 2017 à 34 producteurs d'exception

Paris, mardi 31 janvier 2017 - Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et **Jean-Luc Poulain**, Président du Ceneca ont remis les trophées 2017 aux lauréats du Prix d'Excellence du Concours Général Agricole. **Viticulteur, ostréiculteur, apiculteur, charcutier, brasseur... pour cette édition, 34 producteurs sont venus de toute la France pour recevoir cette consécration.**



« **Compétition dans la compétition** » les Prix d'Excellence récompensent chaque année, les producteurs ayant obtenu les meilleurs résultats, dans leur catégorie, au cours des trois dernières éditions du Concours, soit pour cette promotion : 2014, 2015, 2016. La sélection considère le nombre et le niveau de médaille (5 points pour l'Or, 3 pour l'Argent, 1 pour le Bronze), le total étant ensuite divisé par le nombre d'échantillons présentés.

Le Prix d'Excellence distingue la **régularité dans l'excellence, d'un producteur ou d'une entreprise.**

Pour Benoit Tarche, Commissaire Général du Concours Général Agricole, « Ces distinctions ont pour vocation de valoriser 'les meilleurs des meilleurs' des producteurs primés au cours des 3 dernières éditions du Concours Général Agricole. Elles récompensent la maîtrise des savoir-faire de ces entreprises et la régularité du haut niveau de qualité de leurs produits. »

Les Prix d'Excellence récompensent des producteurs qui, jour après jour, de génération en génération, font de leur métier une passion. Ils allient tradition et modernité, créativité et innovation et participent ainsi au plus haut niveau au rayonnement du patrimoine gastronomique de la France.

Un **Mook** a été édité par le **Concours Général Agricole** pour célébrer la promotion 2017 des Prix d'Excellence.

Cet ouvrage rend un savoureux hommage aux engagements de ces hommes et femmes qui consacrent leur vie à sublimer ce que les terroirs de France offrent de meilleur et d'authentique.

Ce parcours en 34 portraits croque dans leur environnement, les parcours et les savoir-faire de ces passionnés de l'excellence,

L'ouvrage est en vente au prix de 15 €, pendant le Salon International de l'Agriculture, au Restaurant du Concours Général Agricole « Les Médaillés » (pavillon 4), au bureau du Concours Général Agricole (Pavillon 4) ainsi que sur www.concours-agricole.com.

CONCOURS des PRODUITS

CATEGORIE	PRODUCTEUR	DEPARTEMENT
Apéritifs	AROMATIQUES D'HOMS	(12)
Bières	BRASSERIE ARTISANALE MATTEN	(67)
Charcuteries	SALAIISON DU FOREZ CHAZAL	(42)
Charcuteries	MORTEAU SAUCISSE	(25)
Cidres & Poirés	LA MAISON DU CIDRE	(56)
Confitures	EARL FERME DE LA RHUBARBE	(76)
Eaux de Vie	DOMAINE D'ARTON	(32)
Huile de Noix	SARL LE MOULIN DE MANEYROL	(24)
Huîtres	OCCI-MARÉE	(34)
Jus de Fruits	EARL HUBY	(35)
Miels	JACQUES HOUPERT	(54)
Pommeau	CIDRE SÉHÉDIC	(29)
Palmipèdes gras	MICOULEAU	(82)
Produits Laitiers/Affineur	SOCIÉTÉ FROMAGÈRE DE MEAUX SAINT FARON	(77)
Produits Laitiers	LA FRUITIÈRE D'ARANC	(01)
Produits Laitiers	COOPÉRATIVE LAITIÈRE DE LA RÉGION LOCHOISE	(37)
Produits Laitiers	EMMANUELLE ET JEAN-MARC VINCENT	(48)
Produits Oléicoles	DOMAINE DE PIERREDON	(30)
Rhums & Punchs	MASCARIN	(97)
Volailles	RONCARD	(40)

CONCOURS des VINS

Alsace	CAVE VINICOLE LES FAITIÈRES	(67)
Beaujolais	DOMAINE DES CHEVALIERS	(69)
Bordeaux	CHÂTEAU LAVILLE	(33)
Bourgogne	DOMAINE DE L' EUROPE	(71)
Champagne	CHAMPAGNE PAUL LOUIS MARTIN	(51)
Corse	TERRA CORSA. DOMAINE FIUMICICOLI.	(20)
Jura Franche-Comté	MOSSU FRANCOIS	(39)
Languedoc-Roussillon	DOMAINE DU MAS DE MADAME	(34)
Provence	DOMAINE DES DIABLES	(13)
Savoie-Bugey	PHILIPPE CHAPOT	(73)
Sud-Ouest	CHÂTEAU GUILLAUME	(33)
Val-de-Loire et Centre	DOMAINE DE MARIGROLLES	(49)
Vallée-du-Rhône	DOMAINE MAILLEFAUD	(26)

Relations médias Concours Général Agricole VFCRP

Agathe Cros – acros@vfcrrp.fr - 01 47 57 79 01

Géraldine Riou – griou@vfcrrp.fr - 01 47 57 05 70